Sommaire
de novembre

Valoriser

8 ❑ Cours des bois sur pied
9 ❑ Les marchés des bois dans l'attente
16 ❑ France : situation des assurances dommages aux forêts

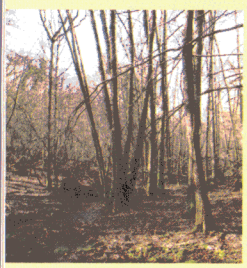

Dossier

20 ❑ Documents de gestion durable
Les différents documents
Comment choisir
Des témoignages

Entretenir sa forêt

Fiches
33 ❑ Estimation du volume des bois sur pied

Cahier conseils

Conseils juridiques
36 ❑ LMAP et assurance forestière

Conseils pratiques
39 ❑ Les conseils de M. Duchêne
39 ❑ Le formulaire du mois
40 ❑ Formation et petites annonces
41 ❑ Bientôt près de chez vous
42 ❑ À lire

Des forêts et des hommes
44 ❑ Christine Robin : pépiniériste par vocation familiale
46 ❑ Agenda

Forêts de France - N° 548 Novembre 2011
Revue publiée sous l'égide de la Fédération Forestiers Privés de France - 6 rue de la Trémoille - 75008 Paris - Tél. 01 47 20 36 32 - Fax 01 47 23 38 58 - E-mail : foretsdefrance@wanadoo.fr - Site Internet : www.foretpriveefrancaise.com/foretsdefrance - **Rédaction :** Directeur de publication : Henri Plauche Gillon - Rédacteur en chef : Luc Bouvarel - Rédactrice en chef adjointe : Christelle Moussu - Secrétaire de rédaction : Geneviève Bérelle - Abonnements : Luce Bélingard - **Abonnements : Service des abonnements de Forêts de France - 17, chemin des Boulangers - 78926 Yvelines Cedex 9 - Tél. 01 55 56 70 93** - Périodicité : 10 numéros par an - Union européenne : 56 euros - Étranger : 66 euros - Prix au numéro y compris frais de port : 11,50 euros - **Publicité :** Hélium - 22, rue Drouot - 75009 Paris Tél. 01 48 01 86 86 - Fax : 01 48 01 86 82 - **Editing :** Conception éditoriale et graphique : TEMA/*presse* Clémentine Mervelet 03 87 69 18 01 - Rédaction graphique : Pixel image (57) - Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs, route d'Archettes, 88000 Épinal, certifié PEFC/1-013. N° commission paritaire : 1012 G 82223 N° ISSN : 0046.4619

PEFC PEFC/10-31-1260

Photo de couverture : J.-P. Gayot – CRPF Limousin.

Actualités
La vie des régions

Champagne-Ardenne
Journée régionale de la forêt privée

UFPCA

La 3e Journée régionale de la forêt privée de Champagne-Ardenne s'est tenue le 24 septembre dernier, à Givry-en-Argonne dans la Marne, sur le thème « Comment produire et mobiliser plus tout en préservant la biodiversité ». Organisée par l'Union de la forêt privée et le CRPF, elle a rassemblé cent cinquante propriétaires et professionnels de la filière forêt-bois, autour des présidents Dominique Barthélémy et Patrice Bonhomme.

Les exposés en salle ont débuté par une présentation du CRPF des résultats de l'étude « Biodiversité et gestion forestière », dans les peupleraies de la région, et de l'état de la législation environnementale forestière. Enfin, le spécialiste du CNPF-IDF a abordé comment évaluer et développer deux services rendus par les forêts, notamment l'alimentation en eau potable et le stockage du carbone. Henri Plauche Gillon, président de la Fédération Forestiers privés de France, a conclu les débats en exposant les actions de la Fédération nationale sur cette thématique ainsi que sur les assurances en forêt.

L'après-midi s'est déroulée sur le terrain autour de démonstrations de débardage, une à cheval par l'entreprise Trait-Meuse et l'autre avec une machine d'abattage-débardage de l'entreprise Sylv'Argonne. A suivi la présentation d'une espèce forestière très rare, la vigne.

Cette 3e journée régionale a rappelé que les forestiers privés œuvrent au quotidien pour une forêt multifonctionnelle bénéfique à tous. La mobilisation de la forêt privée est forte pour la reconnaissance des nombreux services qu'elle rend et leur juste rémunération.

Contact : 03 26 65 75 01.

Pays de la Loire
Boisloco : un projet structurant de la filière

A. KLEIN

Dans le n° 525 de juillet-août 2009, nous annoncions l'émergence d'un projet de création d'un parc mutualisée de logistique et de tri de bois ronds en région Pays de la Loire. Depuis, les porteurs de cet ambitieux projet ont créé une société nommée Boisloco, sous la présidence d'Alain de Montgascon.

L'enjeu premier de Boisloco se trouve dans le rapprochement du sylviculteur, producteur de bois, et des utilisateurs, transformateurs du bois. Cette proximité est nécessaire pour une meilleure connaissance mutuelle des besoins et des difficultés de chacun, c'est-à-dire valoriser au mieux les bois en fonction de leur qualité pour le sylviculteur-vendeur en